

Zeitschrift: Neue Schweizer Rundschau
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 1 (1933-1934)
Heft: 2

Artikel: L'Union nationale
Autor: Oltramare, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-758367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hat die Heimatwehr die alte Tradition der Landsgemeinden unter Gottes freiem Himmel wieder aufgenommen. In diesen Zusammenkünften, getragen vom Geist der alten Eidgenossen, vom Geist ihres Opfersinns und Heldentums, soll das Volk entscheiden, welchen Weg es gehen will: den Weg in die Sklaverei und Zerrissenheit, oder den Weg in die Freiheit und Eintracht. Das ist die fundamentale staatspolitische Bedeutung der Schweizer Heimatwehr: das nationale Gewissen der Schweiz wieder geweckt zu haben.

L'Union Nationale

par Georges Oltramare

A l'origine du mouvement qui donna naissance à l'Union Nationale, on trouve le *Pilori* et l'Union Défense Economique. Ce journal, d'une part, et ce nouveau groupement, d'autre part, ont lutté dès 1923 pour la cause des classes moyennes contre l'affairisme, l'esprit de parti et le gaspillage des deniers publics.

En 1930, avec le concours d'un cercle d'études politiques, appelé Res Helvetica, le *Pilori* présenta aux élections du gouvernement la candidature de son rédacteur.

Bien que tous les partis se fussent coalisés pour lui barrer la route, un journaliste, qui n'avait jamais fait de politique active, recueillit 10 808 voix à ce scrutin mémorable. Il battait de plusieurs centaines de voix son concurrent radical, Alexandre Moriaud, Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie et Président du Conseil d'Etat sortant.

A la suite du désistement de M. Albert Naine, socialiste, une nouvelle élection eut lieu, trois semaines plus tard. Cette fois-ci, les bourgeois unis aux socialistes purent faire passer Alexandre Moriaud, qui dirigea les Finances cantonales jusqu'au krach de la Banque de Genève.

Afin de rassembler les citoyens qui m'avaient témoigné leur confiance au cours d'une campagne électorale extrêmement dure et mouvementée, je décidai de créer l'Ordre Politique National. Sous

la direction d'un chef unique, ce groupement d'hommes jeunes et résolus travailla non sans succès à faire échouer trois lois dangereuses: la Représentation Proportionnelle au Conseil d'Etat, la loi sur la fermeture des magasins et la loi sur les Assurances Sociales.

Au mois de juin 1932, l'O. P. N. fusionna avec l'Union de Défense économique qui s'était attachée à restaurer les Finances par une politique rigoureuse d'économies et qui avait combattu l'étatisme, les excès de la fiscalité et la ploutocratie des grands bazars.

Ainsi naquit l'Union Nationale.

L'Union Nationale entend maintenir et développer les valeurs spirituelles et morales qui sont à la base de nos traditions et grouper les forces saines du pays pour la défense de l'intégrité nationale, de la famille, des droits du travail et de la propriété privée.

Pour ramener le plus grand nombre de citoyens au noble souci de la chose publique, pour ne pas décevoir les patriotes qui ont placé en elle leurs espérances, l'Union Nationale a changé les méthodes adoptées jusqu'ici par les partis bourgeois: elle a proclamé des principes et a demandé à ses représentants d'y demeurer fidèles.

Nos adversaires ont aussitôt parlé de «dictature» et de «mandat impératif». Il semblait, à les entendre, que la liberté de conscience fût mise en péril. Comme si c'était trop demander à un député qu'il tînt ses engagements et observât le programme qu'il a approuvé et signé!

L'extrême-gauche a trop longtemps spéculé sur les faiblesses et l'indiscipline de ceux qui se disent les partisans de l'ordre. Puisque les révolutionnaires se soumettent, comme des soldats, aux nécessités d'une lutte à outrance, il faut que nous apprenions, nous aussi, à obéir et à nous sacrifier.

Un changement s'imposait: entre représentants et représentés, le contact n'existait guère qu'au moment des élections. Le mandataire oubliait vite les intérêts du mandant.

Il fallait en finir avec les formules creuses et les belles paroles. Offrir des garanties à ceux dont on sollicite les suffrages, n'est-ce pas l'unique façon d'épargner au peuple des surprises désagréables?

Voilà pourquoi nous voulons une politique de franchise et la prédominance du programme sur les considérations de personnes.

L'Union Nationale veut mettre un terme à l'incohérence, au désordre et à la confusion qui règnent dans notre pays. Elle s'oppose à la politique née des principes de 1789 et de 1848, principes de pro-

venance étrangère et contraires à nos vieilles traditions républicaines. Elle lutte contre la tyrannie des partis et des sectes, contre l'influence des «grands électeurs» de la démocratie.

Quand ceux qui parlent de perfectionner le régime démocratique et de le rendre fort auront réussi à empêcher que la démocratie ne soit la proie du nombre aveugle et des passions mauvaises, quand la démocratie n'offrira plus un champ clos à la lutte stérile des classes et des partis, quand elle nous défendra efficacement et rapidement contre le désordre, quand elle nous débarrassera des chambardeurs, quand elle aura fait cesser le divorce entre l'Etat bureaucratique et le pays, ce jour-là, tous les membres de l'Union Nationale seront des démocrates ardents et sincères.

Pour le moment, il s'agit de prendre des mesures de sauvegarde dans tous les domaines, et sans nous soucier de savoir si elles sont conformes, oui ou non, à la pure mystique jacobine.

Il s'agit de mettre le pays au-dessus de tout.

Ouverte à tous les citoyens suisses, l'Union Nationale exige de ses adhérents qu'ils ne fassent partie d'aucune société secrète. Et selon le principe qui dit qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois, elle veut que la Constitution empêche les fonctionnaires de l'Etat d'être affiliés à n'importe quelle Franc-Maçonnerie.

Nous considérons aussi qu'il est dangereux d'accueillir comme des compatriotes les représentants d'une race qui se déclare elle-même inassimilable.

Il n'est pas question de persécutions ni de pogroms. Accordons aux Juifs l'hospitalité et la protection qu'on doit à tous les étrangers, mais ne les naturalisons pas. Si, de leur propre aveu, les Juifs demeurent fidèles à leur race et à leur histoire, ne leur permettons pas de devenir Suisses par calcul ou par lâcheté.

L'Union Nationale a inscrit, au nombre de ses tâches immédiates la réforme du pouvoir judiciaire afin d'assurer aux juges leur indépendance morale et matérielle et de les soustraire aux pressions et aux intrigues des partis.

L'Union Nationale réclame l'extension du principe des incompatibilités. Aucun élu du peuple ne doit être en même temps un salarié de la collectivité.

L'Union Nationale exige le contrôle financier des administrations publiques par des organes fiduciaires indépendants.

On ne transige pas avec la révolution. Nous ne voulons faire aucune concession à l'extrême-gauche. Nous repousserons toute tentative de socialisation. Nous demandons le respect absolu de la liberté de travail dans le cadre traditionnel et naturel de l'organisation corporative.

L'Union Nationale s'attache aux réalisations les plus urgentes, et, soucieuse de trouver une solution au problème du chômage, elle propose de supprimer le cumul de professions lucratives et, d'éliminer le double gain dans les ménages, particulièrement dans le fonctionariat. (Il y a, à Genève, 91 couples de fonctionnaires qui coûtent, en moyenne, plus de 14 000 francs chacun aux finances publiques).

Elle propose aussi d'obliger les maisons de commerce et les entreprises industrielles d'engager des citoyens suisses de préférence aux étrangers, d'interdire aux retraités d'occuper un emploi rémunérateur, d'exercer une surveillance très rigoureuse sur la répartition des fonds de chômage pour éviter les abus et les gaspillages et de taxer les personnes qui exercent une profession dans le canton et qui habitent hors de notre territoire.

Au point de vue fiscal, l'Union Nationale s'efforce d'obtenir la suppression des droits de succession, le dégrèvement des charges du petit commerce et l'imposition progressive des trusts et des grands bazars.

Elle repousse tout impôt fédéral nouveau.

Sa politique est fédéraliste avec intransigeance.

Puisqu'il faut choisir, aujourd'hui, entre la IIIème Internationale et le nationalisme, notre choix est fait. La Suisse ne doit plus simplement servir de fromagerie aux fonctionnaires de la S. D. N. mais elle doit montrer à l'Europe que 22 cantons qui exaltent chacun le sentiment de la patrie peuvent vivre harmonieusement.

Partout, les nations prennent conscience d'elles-mêmes et redeviennent héroïques pour se délivrer du matérialisme envahissant et corrupteur.

Ne restons pas en arrière.

La Suisse doit prendre part à cette croisade.

L'Union Nationale est prête à collaborer loyalement avec nos Confédérés pour rétablir le pays dans sa dignité et ses anciennes vertus.